

QUAND LES ATTAQUES SPORADIQUES ARMÉES RECOMPOSENT LES ACTIVITÉS DE PÊCHE EN CASAMANCE MARITIME

Mamadou Thior

Unité de Recherche en Ingénierie Culturelle
et en Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop
33, route de la corniche Ouest, Dakar, Sénégal
thioryaz@yahoo.fr

Djiby Sow

Département de Géographie
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
sowsowdjiby@gmail.com

Edouard B. Diouf

Département de Sociologie
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
edoudocosta@yahoo.fr

Issa Mballo

Département de Géographie
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
i.mballo841@zig.univ.sn

Dramane Cissokho

Institut de la Gouvernance Territoriale
Université Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal
cissokhdramane@yahoo.fr

Tidiane Sané

Département de Géographie
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
tsane@univ-zig.sn

Paul Diédhiou

Département de Sociologie
Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
pauldied@hotmail.com

Quando les attaques sporadiques armées recomposent les activités de pêche en Casamance maritime

La partie maritime de la Casamance dispose de ressources halieutiques considérables qui sous-tendent des activités de pêche qui sont affectées ces dernières années par des attaques armées sporadiques. Le but de cette contribution est d'analyser le rôle de ces attaques dans la recomposition des activités de pêche à Saloulou, Diogué, Cap Skirring, Boudiédiéte. L'étude s'appuie sur une recherche documentaire complétée par des focus groupes, des entretiens auprès des acteurs locaux et le relevé de points GPS. Il ressort de l'étude que la crise casamançaise a induit la migration des pêcheurs, entraînant la recomposition des zones de pêche. Il s'y ajoute une effervescence socioéconomique différentielle entre les zones de sécurité et celles menacées, et la pression sur la ressource halieutique.

Mots clés : ressources halieutiques, crise casamançaise, attaques armées, zone de pêche, MFDC, Ziguinchor

Quando ataques armados esporádicos levam à recomposição das atividades de pesca na Casamansa marítima

A parte marítima da Casamansa possui consideráveis recursos haliêuticos que sustentam as atividades piscatórias, afetadas nos últimos anos por ataques armados esporádicos. O objetivo desta contribuição é analisar o papel destes ataques na reorganização da atividade pesqueira em Saloulou, Diogué, Cap Skirring, Boudiédiéte. O estudo é baseado em pesquisa documental complementada por grupos focais, entrevistas com atores locais e levantamento de pontos GPS. O estudo mostra que a crise da Casamansa levou à migração de pescadores, levando à reorganização das zonas de pesca. Além disso, há uma efervescência socioeconômica diferencial entre as áreas seguras e ameaçadas e a pressão sobre os recursos haliêuticos.

Palavras-chave: recursos haliêuticos, crise de Casamansa, ataques armados, zona de pesca, MFDC, Ziguinchor

Recebido: 08 de fevereiro de 2020

Aceite: 19 de fevereiro de 2021

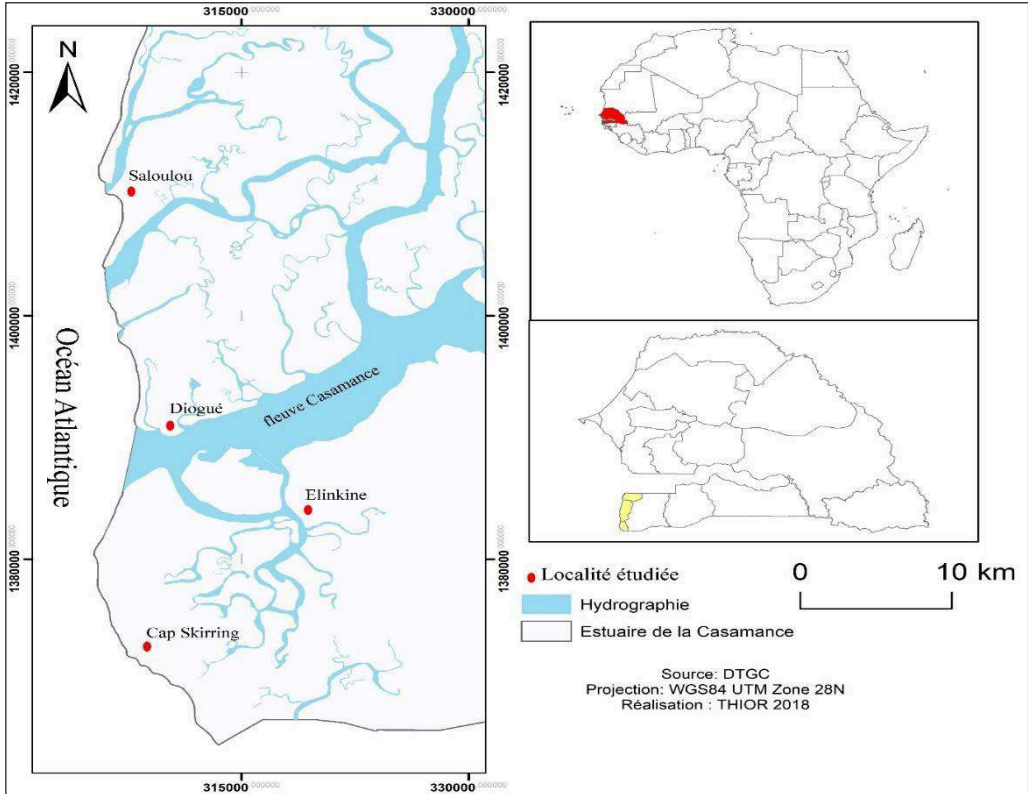
En Casamance littorale, la pêche est une activité séculaire. Traditionnellement, elle était essentiellement destinée à l'autoconsommation (Diaw, 1986, p. 9). Notons aussi qu'elle se faisait de manière rudimentaire. Les techniques les plus répandues sont donc celles de la pêche passive, mettant en œuvre différents types de pièges, barrages ou nasses, en matières végétales généralement : paniers de pêche de formes très variées, en fibres de rônier ou de feuilles de palmier ; palissades-pièges de même nature et maintenues, de distance en distance, par des piquets de palétuvier (Nguyen-Van Chi-Bonnardel, 1971, p. 296 ; Sané *et al.*, 2010, p. 5). C'est vers les années 1950-1970 que sont apparues des pratiques de pêche mettant en œuvre des techniques plus actives pour la recherche de poisson de valeur à des fins commerciales (Cormier-Salem, 1989, p. 244). Cette dynamique dans les pratiques de pêche est en rapport avec l'arrivée de pêcheurs en provenance d'autres contrées sénégalaises (Saint-Louis, Saloum, etc.), mais également de la sous-région (Ghana, Sierra Léone).

Ces pêcheurs migrants ont apporté avec eux les éléments de la révolution technologique qui a modifié radicalement la physionomie de la pêche en Casamance (Diaw, 1985, p. 25 ; Péliissier, 1966, p. 382 ; Sané *et al.*, 2017, p. 18). Ainsi, les villages de Kafountine, Saloulou, Diogué et Elinkine sont les premiers lieux qui ont accueilli ces pêcheurs. Ils y ont développé vers les années 1980 une économie articulée autour des activités de pêche. Cependant, le conflit amorcé en décembre 1982 a eu des répercussions sur la plupart de ces localités. Opposant le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), qui revendique l'indépendance de la Casamance, à l'État du Sénégal (Diallo, 2012, p. 4 ; Marut, 2010, p. 24), ce conflit évolue en dents de scie, avec des pics de violence (cycliques). De ces violences, font partie les attaques sporadiques dans les zones de pêche, causant ainsi un déplacement de pêcheurs. L'attaque de Cap Skirring, perpétrée par des (rebelles) hommes supposés appartenir au MFDC, en 1994, oblige les pêcheurs à délocaliser leurs campements à Diogué, qui sera attaqué en 1997. Une situation qui les oriente vers Saloulou, qui va être à son tour victime d'une attaque en 1997 (Diouf, 2016, p. 15). La recherche de sécurité amène alors les pêcheurs à se diriger vers Elinkine où se trouve une base navale militaire. Ces mouvements de pêcheurs sont à l'origine de la recomposition des zones de pêche et la pression sur la ressource. Quels sont les villages qui profitent de cette recomposition ? Comment elle s'opère ? À quel niveau s'observe la pression sur la ressource ? Comment se manifeste cette pression ? Quelles en sont les conséquences ?

Le but de cette contribution est d'analyser les répercussions des attaques armées qui ont eu lieu à Saloulou, Diogué, Cap Skirring, Boudiédiète (figure 1).

Pour y parvenir, il s'avère important de définir une méthode de recherche appropriée.

Figure 1 : Localisation des villages étudiés



Matériels et méthode

Les données mobilisées pour analyser les répercussions des attaques armées sporadiques (recomposition des zones de pêche et pression sur la ressource halieutique qui en découle) proviennent d'entretiens avec des chefs de communautés de pêcheurs, une revue documentaire, des observations directes sur le terrain et des levées de points GPS.

Une approche complémentaire soutient cette démarche s'appuyant sur la cartographie du circuit migratoire des pêcheurs suite aux attaques.

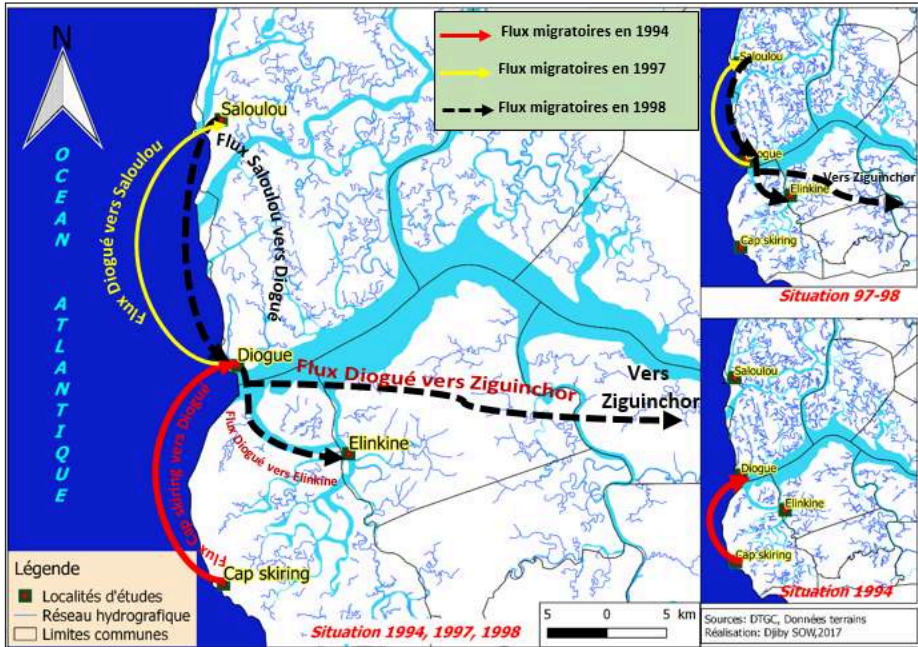
Résultats et discussions

Migration de pêcheurs suite aux attaques armées

Les déplacements massifs forcés de population sont très souvent les conséquences des guerres et conflits internationaux. On estime à 19,2 millions le nombre de personnes relevant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à 30 millions le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays (Robin, 2006, p. 9). Ainsi, en Casamance, les réfugiés du conflit avaient comme destination la Gambie et la Guinée-Bissau, surtout entre 1990 et 2000. Jusqu'à cette décennie, ceux qui traversaient la frontière pour se réfugier en Gambie repartaient vers la Casamance en situation d'accalmie. Cette même situation s'est manifestée en Casamance littorale depuis l'attaque armée de Cap Skirring en 1994 jusqu'à celle de Diogué en 1998. Il s'agissait d'un mouvement de « va et vient » en rapport avec les attaques. Le nombre exact de déplacés dans le secteur n'est pas précisé dans la littérature scientifique, mais une étude sur la migration ghanéenne a montré qu'il ne serait pas exagéré de l'estimer autour de 2000, disséminés entre Elinkine, Diogué, Kafountine, Saloulou et la station balnéaire du Cap Skirring. Ainsi, suite à l'attaque de la station de Cap Skirring, causant 31 morts parmi les pêcheurs et leurs familles, originaires du nord du Sénégal, une bonne partie de ces pêcheurs s'est réfugiée à Diogué, qui était déjà l'un des grands débarcadères de la zone. Diogué et Saloulou étaient alors fort peuplés, et la pêche y était très active. Mais cette stabilité semblait menacée, et, des rumeurs de tentative d'attaque ont perturbé les pêcheurs en 1996 (figure 2). Certains disent que c'était une attaque ; d'autres soutiennent que c'était une tentative d'attaque qui avait échoué. Mais, dans tous les cas, les populations se sont déplacées vers le village d'Elinkine.

Ce déplacement n'a été parfois que de courte durée, car certains ont rebroussé chemin le lendemain. Progressivement, le village de Diogué a retrouvé ses habitants. Par ailleurs, l'attaque de Saloulou, en 1998, a renforcé le peuplement de Diogué, devenant le réceptacle de ceux qui fuyaient la violence. Cette situation d'accalmie a permis Diogué de connaître un essor des activités de pêche (accélééré par les déplacés de Saloulou). Et cela jusqu'en 1999, année décisive en matière de mobilité forcée (des pêcheurs victimes des attaques armées sporadiques). L'attaque qu'a connue Diogué cette année-là a en effet entraîné un déplacement de tous les pêcheurs vers Elinkine, village qui, depuis le début de la crise, n'avait pas connu d'attaque, du fait de la présence d'une base militaire navale (Diouf, 2016, p. 27). Aussi, on note des pêcheurs autochtones qui, après les attaques, partent vers la Gambie ou la Guinée-Bissau ou la Guinée-Conakry.

Figure 2 : Circuits migratoires des pêcheurs suite aux attaques



Ainsi, malgré sa situation géographique qui est moins favorable à la pêche maritime comparée aux villages en ouverture directe sur l’océan (Diogue, Saloulou, Cap Skiring) le village d’Elinkine est devenu le foyer d’accueil des réfugiés des attaques sporadiques entre 1994 et 1999 en Casamance maritime. Ces attaques ont ainsi redéfini les zones d’activité de pêche.

Recomposition des zones de pêche

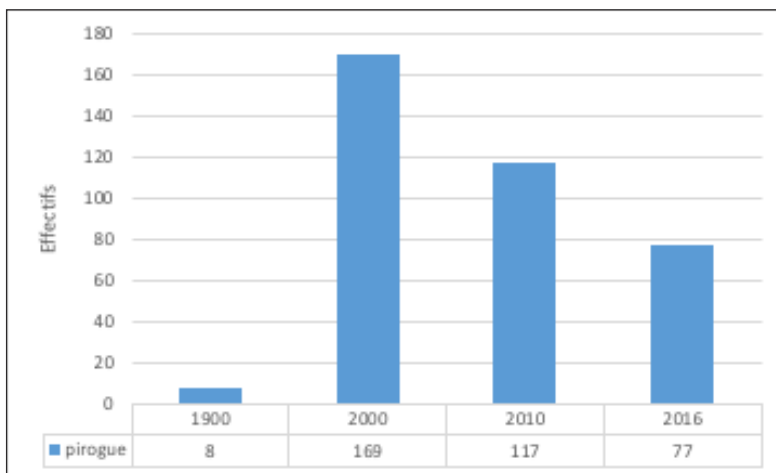
Les zones de pêche de Casamance ont connu des fluctuations suite aux attaques armées liées au conflit. Ces fluctuations ont eu elles-mêmes des conséquences, à la fois sur les lieux des attaques et sur les lieux d’accueil. Par leur complexité historico-politique, les dynamiques migratoires des groupes de réfugiés en lien avec le conflit ont eu des conséquences sociales, économiques et politiques dans leurs nouveaux espaces de vie, en y produisant de nouvelles configurations sociales et économiques (Butiam C6, 2015, p. 5). Le village d’Elinkine, réceptacle des flux, a ainsi connu une nouvelle configuration de ses activités économiques au lendemain de l’attaque de Diogue. Ces bouleversements marquent un tournant décisif dans l’économie de ses habitants (Elinkine), créant les conditions d’une rénovation qui va affecter le secteur de la pêche, moteur de l’économie locale. La pêche sous sa forme actuelle n’a pas toujours existé (Diouf, 2016, p. 47). Elle était pratiquée de manière artisanale (senne de plage, filet dérivant, etc.)

par les rares familles de pêcheurs niominka et thioubalo, dans les petits cours d'eau appelés « bolong ». Désormais multiethnique et multinational, Elinkine est devenu un des pôles régionaux des activités de pêche, sous de multiples formes, notamment la pêche de longue durée en haute mer. Par ailleurs, la migration en masse de pêcheurs ghanéens influence la disponibilité des espèces pêchées. C'est ainsi qu'en raison des revenus élevés qu'elle procure, la pêche de la raie et du requin (Failler & Binet, 2010, p. 10) jusque-là spécialité des Ghanéens, est désormais pratiquée par d'autres acteurs, faisant de la zone d'Elinkine un « cimetière de requins ». En plus de ses nageoires très convoitées sur le marché asiatique, le requin est un poisson très consommé par les Ghanéens. Ainsi, en plus d'être les principaux pêcheurs et transformateurs de cette espèce, les Ghanéens sont également les acheteurs des requins pêchés par les nationaux (lébou, niominka, get ndariens, etc.). Avec cette situation, la pêche en haute mer nécessitant plus de temps du fait de l'éloignement des espèces ciblées (requin, raie, etc.). Cela se traduit par une pression accrue sur la ressource.

Une pression de plus en plus marquée sur la ressource halieutique

Le déplacement définitif des pêcheurs vers le village d'Elinkine, qui reste un secteur sécurisé, a redynamisé la pêche au sud de l'embouchure de la Casamance. L'espace s'est très vite recomposé, les activités ont été relancées, de nouvelles formes de pêche se sont développées, sous l'influence des techniques ghanéennes, et le nombre de pirogues a explosé, passant de 8 à 169 entre 1990 et 2000 (figure 3).

Figure 3 : Évolution du nombre de pirogues à Elinkine (service de pêche Elinkine)



Ainsi, durant cette période (1988/2000) de fort peuplement du village de pêche d'Elinkine, la ressource était bien disponible selon les vieux pêcheurs interrogés. En plus les espèces étaient pêchées en fonction des besoins. Les Sénégalais s'intéressaient aux poissons frais, qui pouvaient être séchés. La zone est donc devenue une zone spécialisée dans la pêche au requin et à la raie, espèces qui jadis étaient sans valeur marchande (photo 1).



Photo 1 : Requins juvéniles transformés

Par ailleurs, même si le requin est pêché par des acteurs de plusieurs nationalités, il faut noter que la demande asiatique a accéléré la mise en valeur de ces espèces. En effet, si les Ghanéens s'intéressaient au début plus à la chair du requin, les Sénégalais se sont, eux, très tôt tournés vers les nageoires, qui se vendaient très cher (75 000 FCFA/kg) à l'époque. Ce qui a entraîné une ruée de la plupart des pêcheurs vers cette espèce.

Ainsi, la Casamance devenait un théâtre de compétitions entre projets de territoire, à diverses échelles (du local à l'international), et plus particulièrement les tensions entre d'une part les pêcheurs, les exploitants et les occupants traditionnels de cet espace ; d'autre part, entre les acteurs extérieurs, pêcheurs, industriels, touristes. Aussi, vers le nord en Gambie, en cas d'ennuis, les pêcheurs migrants se sentent vite en règle en Casamance par la proximité alors qu'au sud dans les Bijagos en Guinée-Bissau, ils perdent leurs droits.

Notons aussi qu'une des raisons pour lesquelles le régime bissau-guinéen pouvait alors jouer la carte casamançaise est le litige sur la délimitation des eaux territoriales, qui place la zone pétrolière offshore et de vastes ressources halieutiques dans la zone économique exclusive sénégalaise (Marut, 2002, p. 8). Du côté

du MFDC, les déclarations politiques sur la pêche en 1995 stipulant le blocage de l'accord maritime en matière d'oil, pêche, etc. entre Sénégal et Guinée-Bissau contraignaient la circulation des pêcheurs.

Par conséquent, la ressource devient de plus en plus convoitée et les espèces ciblées se font rares et les prises moins nombreuses. Il faut donc déployer plus de moyens (carburant, grosses pirogues, plus de personnes) pour aller pêcher dans les eaux plus profondes.

Un dynamisme socioéconomique différentiel entre les zones de sécurité et celles menacées

Le déplacement des pêcheurs vers les zones de sécurité booste l'économie des villages d'accueil, notamment Elinkine. D'une économie basée sur l'agriculture traditionnelle dans les années 1980, l'économie de la commune de Mlomp repose aujourd'hui en grande partie sur les recettes du quai de pêche d'Elinkine. Organisé en GIE, ce quai a été créé dans le cadre du projet *Papa Sud*, qui a également construit des structures de pêche similaires à Ziguinchor, à Kafountine et au Cap Skirring pour promouvoir une meilleure gestion des produits halieutiques, visant la pérennisation de l'activité de pêche (Diouf, 2016, p. 35). Actuellement, 35% des revenus du quai sont versés dans la caisse de la commune. Ainsi, autour de la pêche, beaucoup d'activités connexes se sont développées localement. Elinkine s'est donc recomposé, devenant attractif pour le commerce, l'épargne, l'industrie, etc. Il en résulte une métamorphose du bâti, illustrée par de nombreuses constructions modernes (Guèye, 2014). Cela s'explique en grande partie par l'amélioration du niveau de vie suite au développement des activités liées à la pêche (photo 2).



Photo 2 : Structures d'épargne à Elinkine

En revanche, dans les zones où les attaques ont eu lieu, la dynamique socio-économique a repris progressivement, sauf à Saloulou. Dans ce village, très animé avant les attaques, tout comme à la Pointe Saint Georges, l'économie a régressé. Son abandon par les pêcheurs a eu pour conséquence le retour à une économie traditionnelle basée sur la riziculture. À l'inverse, dans les villages de Diogué et de Cap Skirring, malgré l'installation définitive de certains à Elinkine, les activités de pêche ont repris. Et cela grâce aux postes militaires qui ont permis de sécuriser les pêcheurs. À noter aussi qu'en termes de pêche, le conflit a eu des répercussions sur les membres du MFDC. En effet, en 1992 le Front Nord a eu des aides internationales avec l'appui du gouvernement pour la pêche. Aussi, certains membres du MFDC réfugiés en Guinée-Bissau ont collaboré avec les autochtones pour pratiquer la pêche.

Conclusion

D'un mouvement de valorisation à des attaques sporadiques, le conflit en Casamance a entraîné la mobilité des pêcheurs. Suite à des attaques, leur itinéraire suit une logique de recherche de sécurité. C'est dans ces circonstances que le village d'Elinkine est devenu un foyer d'accueil presque définitif des déplacés en raison de la présence d'une base navale militaire. Ces déplacements sont par conséquent à l'origine d'une nouvelle redéfinition des zones de pêche en Casamance. Cependant la stabilité dans les nouvelles zones d'exploitation a favorisé la pression sur les ressources halieutiques, même si l'économie locale est boostée. En perspective, la mise en place de postes militaires pourrait restaurer la situation d'avant en termes de sécurité des biens et des personnes. En revanche, les ressources halieutiques s'épuisent davantage, en raison de leur surexploitation.

Références

- Butiam Cò, J. R. (2015). Le débordement du conflit de Casamance en Guinée-Bissau: La question des réfugiés. In *Conflit et paix en Casamance, dynamiques locales et transfrontalières* (pp. 76-86). Gorée Institute.
- Cormier-Salem, M. C. (1989). Entre terres et eaux: Pêche maritime et évolution des systèmes de production en Casamance. *Cahiers d'Études Africaines*, 29(115-116), 325-338.
- Diallo, A. (2012). Sénégal méridionale, du conflit casamançais aux nouveaux trafics. Colloque *Complexe « Sécurité et développement »* organisé par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), Paris, le 12 juin.
- Diaw, M. C. (1985). La pêche piroguière dans l'économie politique de l'Afrique de l'Ouest: Les formations sociales et les systèmes de production dans l'histoire. *45^e Congrès des Américanistes*, Bogota, 1-7 juillet.
- Diaw, M. C. (1986). Les conditions historiques du développement de la pêche en Casamance. In L. Le Reste, A. Fontana, & A. Samba (dir.), *L'estuaire de la Casamance: Environnement, pêche, socio-économie* (pp. 137-152). Centre Rech. Océanogr.
- Diouf, E. B. (2016). *Migration des pêcheurs ghanéens en basse Casamance*. Mémoire de master, Université Assane Seck de Ziguinchor, Senegal.
- Failler, P., & Binet, T. (2010). Sénégal. Les pêcheurs migrants: Réfugiés climatiques et écologiques. *Hommes et migrations*, 1284, pp. 98-111. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1250>
- Guèye, D. D. (2014). Transferts immatériels et migrations Sud-Sud: Quel impact sur le développement local en Casamance, Gambie et Guinée-Bissau? OIM & ACP.
- Marut, J.-C. (2002). Les Casamançais sont « fatigués ». *Cadernos de Estudos Africanos*, 2, pp. 25-42. <https://doi.org/10.4000/cea.1260>
- Marut, J.-C. (2010). *Le conflit de Casamance. Ce que disent les armes*. Karthala.
- Nguyen Van Chi-Bonnardel, R. (1971). La pêche en Basse Casamance (Sénégal). *Revue de géographie de Lyon*, 46(3), 285-316.
- Pélissier, P. (1966). *Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Fabrègue.
- Robin, N. (2006). Le déracinement des populations en Casamance. *Revue européenne des migrations internationales*, 22(1), 153-181.
- Sané, T., Benga, A., & Sall, O. (2010). La Casamance face aux changements climatiques: Enjeux et perspectives. *Actes du 23^{ème} Colloque de l'Association Internationale de Climatologie* (pp. 559-564), Rennes, France.
- Sané, T., Dièye, E. H. B., & Descroix, L. (2017). *Un littoral en mouvement. Diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers du sud-ouest du Sénégal et du nord-ouest de la Guinée-Bissau (Ziguinchor, Sédhiou, Oio, Cacheu)*. GRDR, UASZ & IRD.